

Cahiers du Genre

Recommandations aux auteur·e·s

Les propositions d'articles sont envoyées au secrétariat de rédaction de la revue par mél : daniele.senotier@cns.fr

Un article soumis aux *Cahiers du Genre* ne doit pas avoir déjà fait l'objet d'une publication (papier ou électronique) et ne doit pas être proposé simultanément à une autre revue. Une fois l'article proposé aux *Cahiers du Genre*, l'auteur·e ne doit pas le retoucher avant d'avoir reçu l'avis du Comité de lecture.

Une fois l'article accepté et publié, l'auteur·e ne doit pas le mettre en ligne tant qu'il est en vente sur CAIRN (barrière mobile de deux ans).

La page de titre doit comporter les nom, prénom, institution d'origine, adresse postale, téléphone, mél de l'auteur·e.

Bibliographie, notes et annexes incluses, l'article ne doit pas dépasser **35 000 signes** (sont comptabilisés comme signes : les caractères, la ponctuation, les blancs et les notes de bas de page, tableaux et graphiques).

L'article doit être accompagné d'un **résumé** de 600 à 700 signes et d'une **biographie** de l'auteur·e de quelques lignes. Elle situe l'auteur·e sur le plan institutionnel, décrit brièvement ses intérêts scientifiques et indique au maximum deux références bibliographiques.

La rédaction se réserve le droit de changer les titres et intertitres des articles.

Présentation

1. *Le texte* ne doit pas comporter de feuilles de style, ni d'enrichissements tels que gras ou soulignés. Les titres et intertitres sont hiérarchisés.

2. *Les tableaux, graphiques* sont numérotés, portent une courte légende et les sources sont précisées. Les graphiques doivent être enregistrés en image word. Chaque tableau, graphique doit s'inscrire dans un rectangle d'un maximum de 10 cm x 18 cm.

3. *Italiques* : les titres d'œuvres et de journaux cités dans le texte, mots en langue étrangère, mises en relief, etc.

4. *Les citations* sont en italique et signalées par des guillemets. Les sources sont indiquées.

5. *Les sigles* sont développés lors de leur première apparition.

6. *Les notes* (avec appel de note automatique en exposant et sans parenthèse) sont placées en bas de la page et numérotées en continu.

7. *Les références bibliographiques* complètes sont classées par ordre alphabétique d'auteur·e·s et regroupées à la fin du texte. Elles font l'objet d'un appel dans le texte (Durand 1996) ou (Durand 1996 ; Dupont 2004).

Les références sont présentées de la façon suivante :

Pour un ouvrage : Dupont Andrée (2004). *Titre*. Ville, Éditeur.

Pour un article : Dupont Andrée (1996). « Titre de l'article ». *Nom de la revue*, volume, numéro.

Copyright

Pour tout article publié dans les *Cahiers du Genre*, l'auteur·e cède, à titre exclusif, les droits de publication (en français ou dans toute autre langue), pour tous pays et sur tous supports (papier, Internet, support numérique). Si l'auteur·e souhaite publier tout ou partie d'un article dans une autre revue, un livre ou tout autre support, il/elle doit en demander l'autorisation aux *Cahiers du Genre*.

Secrétariat de rédaction : CNRS – 59 rue Pouchet – 75017 Paris

Tél. (33) 1 40 25 11 65 – daniele.senotier@cns.fr – http://cahiers_du_genre.pouchet.cns.fr/